L'accès aux soins des personnes en situation de handicap : quelles réponses pour aller au-delà des consultations dédiées et mettre en place une véritable politique globale en région d'ici 2017 ?

Paris, le 18 mai 2016 – Alcimed, société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés, a investi le champ de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en accompagnant notamment l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté sur un projet ambitieux. L'objectif : l'identification des pratiques et dispositifs à déployer selon une politique cohérente sur le territoire, associant les professionnels du champ sanitaire et médico-social, les personnes et leurs familles.

L'accès aux soins des personnes en situation de handicap, un enjeu prioritaire d'égalité

L'accès aux soins durable et égalitaire des personnes en situation de handicap, droit réaffirmé par la loi du 11 février 2005, est une problématique majeure mettant en cause l'égalité d'accès à notre système de santé. Elle peut **engendrer des renoncements aux soins, des retards et des besoins alourdis du fait d'un état de santé altéré.**

Quelques repères chronologiques

2009 : Audition publique de la HAS sur l'accès aux soins

2013 : Rapport Jacob

2014 : Rapport Piveteau « Zéro sans solutions » et Feuille de route de Mme Dessaule

2015 : Etude IRDES sur l'accès aux soins curatifs et préventifs

En effet, l'accessibilité physique difficile aux soins, en lien avec la démographie médicale, la ruralité de certains territoires, la diminution des visites à domicile des médecins généralistes, des locaux et du matériel médical souvent mal adaptés aux spécificités du handicap, a un impact négatif important. Elle s'accompagne parfois d'une inadéquation entre les besoins et l'offre de services dans les établissements médico-sociaux, de difficultés de repérage et dépistage pour les personnes vivant à domicile, ou encore de limites de diagnostics et de réévaluations des besoins en amont ou en aval de passage dans les services d'urgence.

Viennent s'ajouter des **contraintes administratives et financières liées à des processus faisant obstacles à la fluidité des parcours de santé** : différence dans le montant des aides accordées aux personnes handicapées et âgées venant impacter directement les plus de 60 ans, manque de reconnaissance des handicaps associés, difficultés à remplir de façon adéquate les dossiers de demandes auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), tarification inadaptée des actes des médecins libéraux pour prendre en compte le temps inhérent nécessaire au suivi de ce type de situation, etc.

Soulevée par plusieurs rapports nationaux récents, cette problématique fait l'objet d'une instruction ministérielle dédiant 10M d'EUR *de financement* *(prévus au titre des fonds d'intervention régionaux (FIR) pour la période 2015-2017)* ***pour*** **la mise en place de dispositifs de consultation de soins courants dédiés à l'horizon 2017**.

Des enjeux nationaux, des réponses locales en terme de dispositifs dédiés

Dans ce contexte, certaines initiatives locales ont fait leurs preuves pour permettre le recours à des dispositifs permettant une prise en charge adaptée. *« Lors de notre accompagnement en Bourgogne, nous avons pu mesurer l'impact très positif d'initiatives telles que les consultations bucco-dentaires dédiées, les équipes rapides d'intervention de crise pour les urgences psychiatriques ou encore les kits pour une prise en charge optimisée aux urgences. De telles initiatives apportent des réponses*

concrètes à ces problématiques dans certaines régions. », explique Célia Nassif, Responsable de l'activité Politiques Publiques de Santé, Alcimed Lyon.

Cependant si une partie des réponses actuelles passe par des consultations dédiées, les ARS vont devoir proposer une approche régionale plus globale et plus cohérente de cette problématique pour lever les nombreux freins institutionnels existants. Une telle politique devra ainsi :

- décloisonner le sanitaire et le médico-social dans le pilotage d'une démarche cohérente
- associer l'ensemble des professionnels sanitaires et médico-sociaux, les représentants de personnes et de leurs familles pour penser une coordination avec et autour de la personne
- favoriser la mise en place d'une logique de coopération entre acteurs basée sur la subsidiarité, pour parvenir à créer une offre graduée lisible et à rendre les établissements médico-sociaux acteurs de l'offre
- penser des solutions innovantes pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap à domicile
- et également mieux prendre en compte les difficultés spécifiques de prise en charge que génèrent les différents types de handicaps physique, sensoriel, mental et/ou psychique, etc.

Dans ce cadre, la sensibilisation, la formation, la mise à disposition d'outils opérants permettant des échanges d'informations fluides entre professionnels sanitaire, médico-sociaux, sociaux et institutionnels, sont essentiels, notamment à des étapes charnières du parcours de vie de la personne (transition enfants – adultes, entrées et sorties d'hospitalisation, etc.).

« *Par exemple, la communication avec la personne en situation de handicap elle-même et avec sa famille, si elle met aujourd'hui souvent en difficulté les professionnels et peut générer des blocages et de la souffrance psychique surajoutée, pourra également devenir un facteur facilitant, à condition de permettre aux professionnels de disposer d'outils, de technologies et de formation adaptée comme l'utilisation d'outil FALC (facile à lire et à comprendre), de pictogrammes, de vidéos, etc..* » conclut Célia Nassif.

Ainsi un déploiement plus égalitaire des dispositifs d'accès aux soins ne peut pas faire l'économie d'une réflexion plus globale, associant l'ensemble des acteurs publics et privés prêts à innover pour proposer des solutions organisationnelles et technologiques à même de contribuer à lever les principaux freins identifiés.

A PROPOS D'ALCIMED

ALCIMED (www.alcimed.com) est une société de conseil en innovation et développement de nouveaux marchés, spécialisée dans les sciences de la vie (santé, biotech, agroalimentaire), la chimie, les matériaux et l'énergie ainsi que dans l'aéronautique, le spatial, la défense et les Politiques Publiques. ALCIMED s'appuie sur une équipe de 180 collaborateurs, répartis par secteur et capables de prendre en charge des missions extrêmement variées depuis des sujets marketing & ventes (études de marché, ciblage de nouveaux besoins, positionnement d'un nouveau produit…) jusqu'à des problématiques stratégiques (stratégie de développement, recherche & évaluation de cibles d'acquisition, organisation d'une activité, conception / évaluation / déploiement de politiques publiques…). La société dont le siège est à Paris, est présente à Lyon et à Toulouse ainsi qu'en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Contacts presse
Agence ComCorp
Marie-Caroline Saro : +33 1 58 18 32 58 / +33 6 88 84 81 74 – mcsaro@comcorp.fr
Sabrina Russo : +33 1 58 18 32 48 / +33 6 82 92 94 45 – srusso@comcorp.fr